RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

CIRCONSCRIPTION DE VICHY

ÉLECTION DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Né le 28 Juin 1913 à Paris
Aîné d'une famille de six enfants, lui-même père de six enfants
Industriel à CUSSET - Maire de Vichy
Député sortant
Croix de guerre 39/45
Président de l'Association Nationale des Maires des Stations Thermales
Membre du Comité supérieur du Thermalisme
Président de la Commission "Desserte et Tourisme" du Comité d'expansion Régionale d'Auvergne-Bourbonnais
Délégué de la France à l'Assemblée Parlementaire Européenne
Président d'Honneur du Racing-Club de Vichy "Football"

ELECTRICES, ELECTEURS,

Au seuil de la République nouvelle, je viens solliciter vos suffrages.

Le 23 novembre, vous accomplirez un acte grave. Votre choix sera décisif pour l'avenir de notre Pays et des Institutions que 80 % des Français ont approuvées.

Je ne suis pas de ceux que le résultat du Référendum amène à une conversion tardive. Attaché aux principes républicains et aux libertés démocratiques, j'ai toujours pensé et dit que le système de 1946 était la caricature d'un vrai régime républicain.

Sans craindre de soulever les critiques et les colères, je n'ai cessé de lutter en faveur d'une profonde réforme constitutionnelle. Je n'ai cessé de vouloir une République moderne, respectée, efficace, à la mesure des besoins de notre époque et des aspirations de la France.

Dans la République profondément rénovée, il est indispensable de poursuivre un triple objectif :

— *assurer la liberté des citoyens et du pays* contre l'étatisme bureaucratique et contre toute forme de collectivisme;

— *rendre l'Etat capable de remplir sa vraie fonction* et de conduire notre pays en pleine évolution vers son destin de grande puissance;

— *ouvrir à la Nation des perspectives d'expansion économique et de progrès social DANS LA STABILITE FINANCIERE.*

Nous avons lutté, luttons et lutterons contre l'inflation génératrice de déséquilibre économique et de misère sociale.

Les principes qui ont guidé l'expérience de 1952 et que le Président PINAY fait actuellement prévaloir au Gouvernement restent toujours valables.

Un pays en pleine transformation et en plein rajeunissement exige sans doute d'innombrables dépenses. Mais ces dépenses deviendraient mortelles si elles entraînaient l'inflation qui frapperait les foyers les plus modestes et les entreprises les plus courageuses.

Un Etat ne doit pas dépenser plus qu'il ne reçoit, c'est une règle impérieuse.

L'inflation est le pire des impôts, car il frappe aveuglément toutes les classes de la Nation, les producteurs, les salariés et, d'abord, les faibles, les vieillards, les retraités.

C'est pourquoi :

— en première urgence, simplifier la fiscalité, aménager les taxes au plus près des sources de production;

— parfaire la remise en ordre des Finances publiques;

— empêcher que l'on recoure aux expédients de trésorerie;

— rétablir l'équilibre du Marché intérieur et du Marché extérieur;

— encourager et garantir l'épargne,

—restaurer, puis améliorer le pouvoir d'achat,

demeurent les grands impératifs financiers et économiques.

La libre entreprise, qui fait appel à l'esprit d'initiative apparaît comme un des principaux facteurs de l'expansion, objectif majeur des Indépendants. Commerçants, artisans, membres des professions libérales, entrepreneurs familiaux et exploitants agricoles, *tous constituent l'élément moteur de l'économie et forment la vraie richesse de la France vivante.* Ils doivent être protégés, encouragés. *Nous défendrons l'entreprise familiale, le patrimoine et l'accès à la propriété.*

Nous condamnons la lutte des classes, contraire à l'effort de coopération entre employeurs et salariés.

Nous voulons un syndicalisme libre, retrouvant sa mission qui est de défendre les intérêts légitimes de tous. A chacun une juste part des fruits de son travail et de son capital. L'essor économique est d'intérêt national. Il est la condition fondamentale du progrès social qui doit se réaliser :

— par les conventions collectives librement discutées;

— par l'arbitrage obligatoire en cas de conflit du travail;

— par l'amélioration des conditions de travail;

— par une politique de plein emploi et d'assurance contre le chômage;

— par l'intéressement des salariés à la productivité des entreprises.

Nous voulons la protection des catégories sociales les plus défavorisées (vieillards, rentiers, économiquement faibles).

Nous défendrons les droits des Anciens Combattants.

Nous maintiendrons les droits de l'individu en défendant la dignité de la Famille.

Les prestations familiales doivent être alignées sur les charges réelles de la famille.

Une politique de logement aux conceptions simples et hardies doit garantir la stabilité de la vie familiale et favoriser l'installation des jeunes ménages. Elle exige l'attribution d'une allocation-logement substantielle.

La famille conserve le droit de donner à ses enfants l'éducation de son choix.

L'enseignement doit permettre aux élèves de toutes conditions sociales de recevoir une formation en rapport avec leurs aptitudes et d'accéder aux grades universitaires et aux grandes écoles.

Nous conserverons en la modernisant l'exploitation familiale agricole.

L'agriculture française est fondée sur la propriété de l'exploitation. *Fermiers, métayers, ouvriers agricoles sont des candidats à la propriété agricole.*

Vouloir faire éclater les exploitation familiales est une grave erreur au siècle de l'automobile, de l'électricité, du pétrole, de l'atome.

— En développant l'enseignement agricole;

— En modernisant l'exploitation familiale par des mesures économiques, techniques et sociales;

— En rétablissant la parité entre l'Agriculture et les autres activités économiques;

— En protégeant le secteur agricole et en facilitant les exportations (volailles, bétail, produits du sol)

nous maintiendrons l'Agriculture française à sa place, dans l'expansion économique nationale car, à la vérité, les plus grandes chances de progrès technique, de rendements élevés, de *prix de revient compétitifs*, sont offertes à la France par les formes familiales de nos exploitations agricoles.

La recherche d'un équilibre harmonieux entre les différentes activités industrielles et agricoles de notre pays suppose *un aménagement des diverses régions naturelles*. C'est le seul moyen efficace de lutter contre l'exode rural et la centralisation administrative qui étouffe les libertés locales.

Le principe fondamental du nouveau mode de scrutin exige que l'élu soit à même de connaître parfaitement les problèmes qui se posent dans sa circonscription afin de pouvoir, grâce à son expérience, y apporter des solutions réalistes. Or, il se trouve qu'une mise en commun des moyens techniques et d'intervention permettrait de faire de notre circonscription un ensemble où les municipalités auraient la possibilité de résoudre, *dans le respect de la liberté communale*, un certain nombre de problèmes tels que :

— la création d'un secrétariat permanent avec un bureau d'études et de documentation;

— l'aménagement routier et vicinal, l'adduction d'eau, l'habitat rural;

— la centralisation des démarches auprès des administrations pour les dossiers d'intérêt communal;

— l'implantation d'industries nouvelles dans le cadre d'une décentralisation harmonieuse.

Il s'agit en fait d'un Groupement des communes pour une défense plus efficace de leurs intérêts communs.

La présence de mon remplaçant éventuel, M. PORTE, Docteur-Vétérinaire à SAINT-GERAND-LE-PUY, est l'une des manifestations de mon désir de souligner la solidarité qui devrait exister entre les différentes communes.

Nous sommes partisans d'une évolution naturelle des peuples d'Outre-Mer.

Les Indépendants ont toujours affirmé que la France jouait à l'égard des peuples qui lui ont accordé leur confiance le rôle d'un guide.

Opposés à la Constitution de la IVe République, repoussant l'agitation révolutionnaire et la démagogie, nous nous sommes sans cesse attachés à déterminer les formes politiques efficaces d'un ensemble d'Outre-Mer durable.

Les premiers, les Indépendants, ont prévu et établi le cadre d'une Communauté où la France et les peuples d'Outre-Mer, définitivement unis en un destin commun, feront valoir leurs droits légitimes respectifs.

Nous voulons que l'Algérie reste française.

Il faut que l'Algérie reste française. Il le faut pour l'Algérie elle-même, pour la France, pour l'Europe et l'Occident, pour la Paix du Monde.

Depuis 1954, les Indépendants ont subordonné toute leur politique au maintien de l'Algérie française.

Au cours de la grande crise d'avril-mai, ils n'ont agi que pour sauver l'Algérie. Au plus fort de l'impasse et du désarroi des autorités de la IVe République, les Indépendants tinrent ferme leurs positions.

Les voies sont maintenant ouvertes pour faire prévaloir dans la paix retrouvée l'union des diverses populations d'Algérie.

Électrices, Électeurs,

attachés aux libertés de l'homme, de la famille, de l'entreprise ; contre tous les totalitarismes.

VOTEZ LIBÉRAL

Partisans de la promotion de tous les producteurs et de tous les travailleurs dans une réelle expansion économique.

VOTEZ SOCIAL

Défenseurs d'une Algérie et d'un Sahara français.
Défenseurs d'une France forte au sein de l'Alliance Atlantique et d'une Europe unie.

VOTEZ NATIONAL

Pour la République nouvelle qu'il faut construire.

Votez : Pierre COULON

Candidat du Centre National des Indépendants et Paysan d'Action sociale
soutenu par la Démocratie Chrétienne de France et le Centre Républicain

Remplaçant éventuel : Edouard PORTE

Docteur-Vétérinaire à SAINT-GÉRAND-LE-PUY

VIDAL - VICHY

Vu, le Candidat : Pierre COULON